

Fabienne GREBERT
111 Avenue de France
74000 ANNECY

Monsieur le Président
Commission d'Accès aux Documents administratifs
35 rue Saint-Dominique
75700 PARIS 07 SP

Annecy, le 16 novembre 2022

Objet : Demande d'avis sur refus du Président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur le Président de la CADA,

J'ai l'honneur de saisir la Commission d'accès aux documents administratifs d'une demande d'avis sur le refus implicite opposé par le Président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes à ma demande de communication du 14 octobre 2022 (pièce jointe n°1), des documents suivants concernant l'organisation des « dîners des sommets » :

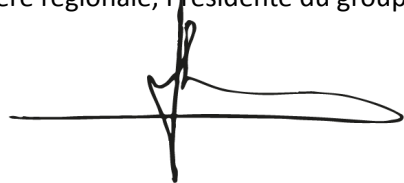
- les actes pris par le président, le cabinet, la direction générale des services pour engager ces opérations ;
- les devis, conventions, contrats d'engagement, cahiers des clauses particulières et factures afférents à ces événements, ainsi que leurs affectations aux comptes du budget ;
- les demandes de participations aux frais, les titres de recettes, et leurs affectations comptables ;
- copie des actes pris par le président ou ses délégués, pour demander à des personnels du conseil régional, et à des membres élus du conseil régional, des actions pour la préparation, l'organisation, la participation à ces opérations ;
- les cartons d'invitation, la liste des invités et la liste des convives présents à ces événements ;
- les invitations adressées à des personnels et des membres élus du conseil régional ;
- les programmes et menus de ces événements ;
- copie ou enregistrement des discours que M. Wauquiez y a prononcé.

Le réponse de l'exécutif reçue le 14 novembre (pièce jointe n°2) ne répond pas à notre demande.

Il est donc demandé à la commission d'accès aux documents administratifs un avis sur ce refus implicite du Président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Fabienne Grébert
Conseillère régionale, Présidente du groupe



Pièces- jointes :

1. Demande du 14 octobre 2022 au Président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
2. Réponse de la 1ère vice-présidente le 14 novembre 2022